



FEUILLET D'INFORMATION : ARDM

Il est évident que toutes les situations et circonstances ne peuvent pas être consignées par écrit dans un document. Le savoir-faire et le bon sens permet d'éviter la plupart des accidents. Néanmoins, l'analyse des risques de dernière minute (ARDM, « LMRA - Last Minute Risk Assessment » en anglais) est un outil utile pour évaluer les risques.

L'ARDM est brièvement expliquée ci-dessous.

Comment se déroulera le travail ?

Avant de commencer le travail, par exemple l'amarrage à une écluse ou la connexion à un terminal, effectuez une ARDM :

- 1. Évaluez le risque !**
Qu'est-ce qui peut mal tourner / quels dangers voyez-vous ?
- 2. Réfléchissez !**
Quelle peut en être la cause ?
- 3. Agissez !**
Qu'allez-vous faire pour éviter les dangers ?



Explication de l'ARDM

1. Évaluer les dangers

Quels sont les dangers restant présents pendant l'exécution des travaux, malgré toutes les mesures de précaution ?

Portez une attention particulière aux dangers environnementaux, tels que les conditions météorologiques et les modifications (inhabituelles) dans une installation de chargement/déchargement (par ex. des escaliers difficiles d'accès). Faites également attention à l'état (technique) des équipements et des matériaux.

Demandez-vous ce à quoi vous pourriez être confronté pendant l'exécution de la tâche. Quels sont les effets possibles, et quelle est la probabilité que cela se produise, autrement dit quel est le risque ? Ne commencez pas les travaux si les risques ne vous paraissent pas acceptables !

2. Déterminer les mesures à prendre

Quelles mesures peuvent être prises pour éliminer ou rendre acceptables les risques encourus ?

3. Mettre en œuvre les mesures

Prenez toutes les mesures qui sont encore nécessaires pour éliminer ou rendre acceptables les risques présents. Veillez ainsi à ce que le travail puisse être effectué en toute sécurité. Si nécessaire, demandez de l'aide pour assurer l'exécution des tâches en toute sécurité.